RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

13 novembre 2026

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

Assemblée Plénière

Édito de Jérôme Durain 3

Orientations budgétaires : maintenir le cap malgré le désengagement de l'État 4

Mutuelle santé régionale : une nouvelle protection pour la Bourgogne-Franche-Comté 6

Annonces du Premier ministre sur les lycées : le Gouvernement concède le point à la Région 8

Égalité femmes/hommes 9

Région Bourgogne-Franche-Comté. Dossier de presse, Assemblée Plénière.
Maquette : Direction de la communication et de la relation avec les citoyens.
Crédits photos : David Cesbron, Océane Lavoustet, Xavier Ducordeaux, Vincent Arbelet

Contact presse : Théo CARMONA - theo.carmona@bourgognefranchecomte.fr / Laure HUBIDOS - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr



ÉDITO

Parlons vrai

La situation budgétaire est difficile. Entre l'inflation, le désengagement massif de l'État, la multiplication des crises et la nécessité de maintenir nos services publics, notre Région fait face à une équation particulièrement complexe.

En deux ans, plus de 100 millions d'euros ont été retirés à notre collectivité, tandis que 67 millions d'efforts supplémentaires sont annoncés pour 2027. Une situation profondément injuste au regard de la responsabilité marginale des Régions dans la dette publique nationale.

Disons les choses clairement, cette contrainte budgétaire ne vient pas de nulle part. Elle est le résultat de dix années de choix politiques nationaux dont les collectivités paient aujourd'hui le prix fort. En faisant des Régions les variables d'ajustement d'une gestion défaillante des finances publiques, le gouvernement prend le risque de fragiliser davantage les services publics, de menacer des solidarités déjà abîmées et d'aggraver la fracture territoriale.

Pour autant, la Bourgogne-Franche-Comté assumera ses responsabilités et maintiendra son cap : protéger chacun et chaque territoire. Cela signifie renforcer nos souverainetés industrielles, agricoles, énergétiques, numériques et alimentaires ; consolider nos sécurités économiques et sociales ; et faire vivre nos solidarités pour que la Région demeure un véritable bouclier pour les familles, les jeunes, les entreprises, les associations et les territoires ruraux.

La Dotation Jeunes Agriculteurs la plus élevée de France, à 65 000 euros, la création de la Fédération régionale de la Sécurité sociale de l'alimentation ou encore le lancement prochain de la Mutuelle santé régionale illustrent cette ambition. Nous continuerons à investir, à accompagner et à agir, avec exigence et responsabilité.

Dans un contexte national incertain, la Région demeurera ce repère de stabilité, de proximité et d'action. C'est le sens des orientations budgétaires que nous présenterons le 13 novembre : faire preuve de rigueur sans perdre notre ambition, préserver l'essentiel et préparer l'avenir de la Bourgogne-Franche-Comté.

Jérôme Durain,
président de la Région Bourgogne-Franche-Comté



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Maintenir le cap malgré le désengagement de l'Etat

La préparation du budget primitif de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour 2027 est marquée par les difficultés du contexte économique et social et, à nouveau, par une ponction gouvernementale sur les recettes régionales pour contribuer à la réduction de la dette publique de l'Etat.

Un effet ciseau qui dégrade mécaniquement les perspectives de la collectivité

- Comme tout un chacun, la Région subit de plein fouet la crise inflationniste, notamment sur le coût des énergies. Cela induira en 2027 des dépenses accrues, notamment dans le secteur des mobilités, pour maintenir l'offre de transport régionale.

- Les recettes des Régions étant très majoritairement constituées de dotations et de transferts émanent de l'Ètat, elles n'ont que des marges d'actions limitées sur celles-ci. À cela s'ajoute le fait qu'une part des recettes est intimement liée à la consommation (dévolution de TVA, part de TICPE, cartes grises), nettement moins dynamique en période économiquement difficile.

- Les Régions restent fortement mises à contribution par l'État pour contribuer à la réduction de la dette publique nationale. Les estimations réalisées à partir de la version initiale du projet de loi de finances laissent apparaître un effort global de plus d'un milliard d'euros pour les Régions.

Contribution à la réduction de la dette de l'état : Bourgogne-Franche-Comté

- 42,7 millions d'euros en 2025
- 63,3 millions d'euros en 2026
- 67,6 millions d'euros inscrits dans la loi de finances pour 2027

Facture globale : 173,6 millions d'euros en 3 ans !

« Au sortir des deux mandats d'Emmanuel Macron à l'Elysée, c'est d'abord l'inconséquence budgétaire qui a ruisselé.

La Bourgogne-Franche-Comté, comme beaucoup d'autres collectivités territoriales, supporte les conséquences des mauvais choix faits à Bercy. Dans ce contexte, la Région préserve ses politiques visant à protéger les habitants du territoire. »

Jérôme Durain

Une capacité à agir préservée… mais pour combien de temps ?

La situation budgétaire saine de la Région à l'amorce du mandat et avant les ponctions opérées par l'État a permis à la collectivité d'encaisser ces baisses de recettes en maintenant un haut niveau de services aux territoires et aux habitants.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement comme de l'investissement restent néanmoins des objectifs majeurs de la préparation du BP 2027.

La collectivité veillera donc à préserver ses capacités à agir en direction des Bourguignons-Francs-Comtois :

- En donnant la priorité aux mesures qui visent à soutenir le pouvoir d'achat et la protection des plus fragiles.
- En étant au rendez-vous de l'exercice des grandes compétences régionales : offre de mobilité préservée, poursuite d'un socle solide sur les formations et l'éducation, contribution au développement économique et agricole des territoires.
- En poursuivant une action déterminée pour accompagner les transitions écologiques et énergétiques et les nécessaires adaptations dans nos territoires ; les épisodes inédits de canicules et de sécheresses survenus à l'été 2026 renforcent encore le sentiment d'urgence à agir dans ces domaines.
- En assurant un fort engagement en direction de la jeunesse, dont les revendications doivent être entendues, et de la vie culturelle, sportive et associative locale, éléments essentiels à l'équilibre de notre société

Hors mesure correctrices, une dégradation des finances régionales à l'horizon 2030

En 2027, les mesures correctrices mises en œuvre permettent d'envisager de conserver à la collectivité un trajectoire conforme aux objectifs prudentiels fixés au début du mandat, et ce malgré les difficultés et les ponctions opérées par l'Etat

Hors mesures correctrices supplémentaires ou prise en compte plus rationnelle par l'Etat des besoins des Régions, la situation se dégradera davantage..

La succession de crises traversées par le pays depuis le début du mandat pèse naturellement sur la collectivité. La Région a tenu son cap, dans une logique de dégradation maîtrisée de ses ratios, cohérente avec la stratégie de mandat.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui seront présentées en 2027 permettent à la Région de maintenir un haut niveau d'engagement dans ses compétences et ses politiques publiques, tout en préservant ses objectifs financiers à court terme.

« Je ne serai pas le président de l'irresponsabilité budgétaire. Mais je ne serai pas non plus le président qui sacrifie les politiques de solidarité et de protection car je sais combien elles sont déterminantes pour le quotidien des Bourguignons-Francs-Comtois »

Jérôme Durain

Trajectoire BFC

Indicateurs en CFU projetés	2026	2027	2028	2029	2030
Epargne brute (en M€)	261,6	264,4	192,4	170,0	161,2
Taux d'épargne brute	17,3%	17,8%	13,0%	11,5%	10,9%
Epargne nette (en M€)	159,6	153,5	77,1	46,9	22,8
Taux d'épargne nette	10,6%	10,3%	5,2%	3,2%	1,5%
Capacité de désendettement (en années)	6,2	6,2	9,0	11,4	13,0



Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté à l'IFMK de Dijon

Mutuelle santé régionale : une nouvelle protection pour la Bourgogne-Franche-Comté

La Région franchit une nouvelle étape en faveur de l'accès aux soins avec le lancement d'une couverture complémentaire santé universelle, Mutuelle Santé BFC. Une initiative ambitieuse et structurante qui répond à la nécessité de permettre à chacun de se soigner sans renoncer, quels que soient son âge, ses revenus ou sa situation professionnelle.

Sélectionné à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, l'opérateur mutualiste France Mutuelle proposera une offre à tarifs attractifs et maîtrisés jusqu'en 2029, déclinée en cinq niveaux de garanties. L'adhésion sera ouverte à tous les habitants de Bourgogne-Franche-Comté, sans condition d'âge, de ressources ou de situation professionnelle, sans questionnaire médical, sans frais d'adhésion ni délai de carence. Les cotisations n'augmenteront pas à partir de 71 ans.

Cette initiative concrétise un engagement de mandat et consacre la Région comme facilitatrice des politiques de santé. Elle porte également une ambition de justice sociale et territoriale en permettant de lutter contre les renoncements aux soins.

« Avec cette mutuelle santé régionale, nous renforçons la solidarité et la protection des habitants en apportant une réponse aux difficultés d'accès aux soins et au pouvoir d'achat, en particulier pour les jeunes, les familles monoparentales, les seniors et les personnes les plus fragiles. La Région prend toute sa place pour que chacun puisse accéder à une complémentaire santé de qualité, à un tarif juste et maîtrisé. »

Jérôme Durain



À l'IFPS de Besançon

Un déploiement au plus près des habitants dès janvier 2027

La proximité sera au cœur de la démarche. France Mutuelle mobilisera une ligne téléphonique dédiée, des conseillers spécialisés et des permanences régulières dans les territoires et les quartiers, afin d'informer, d'accompagner et de faciliter les adhésions. La ville de Dijon sera la première collectivité à rejoindre le dispositif.

Pour amplifier cette dynamique, la Région lancera un vaste plan de communication et s'appuiera sur ses partenaires locaux et régionaux : communes, intercommunalités, CCAS, Maisons France Services et acteurs de proximité. Des conventions de partenariat spécifiques seront proposées aux collectivités et acteurs volontaires pour rejoindre la démarche.

L'objectif est de faire de cette mutuelle une solution concrète, connue et accessible partout en Bourgogne-Franche-Comté. La Région entend ainsi fédérer et amplifier les initiatives existantes, sans les concurrencer ni s'y substituer, dans une logique de complémentarité et de coopération territoriale.



Au CHU de Dijon



LE GOUVERNEMENT CONCÈDE LE POINT À LA RÈGION SUR LES LYCÉES

Lycée Louis Pergaud à Besançon

Depuis le lancement du mouvement lycéen, le Gouvernement éprouve de grandes difficultés à répondre aux revendications portées par la jeunesse. Ainsi, la publication d'une liste de 200 lycées à rénover a suscité beaucoup d'interrogations de la part des présidents de Région. Davantage qu'un classement qualitatif, il s'agit en réalité d'un recueil strictement quantitatif à la valeur très erratique.

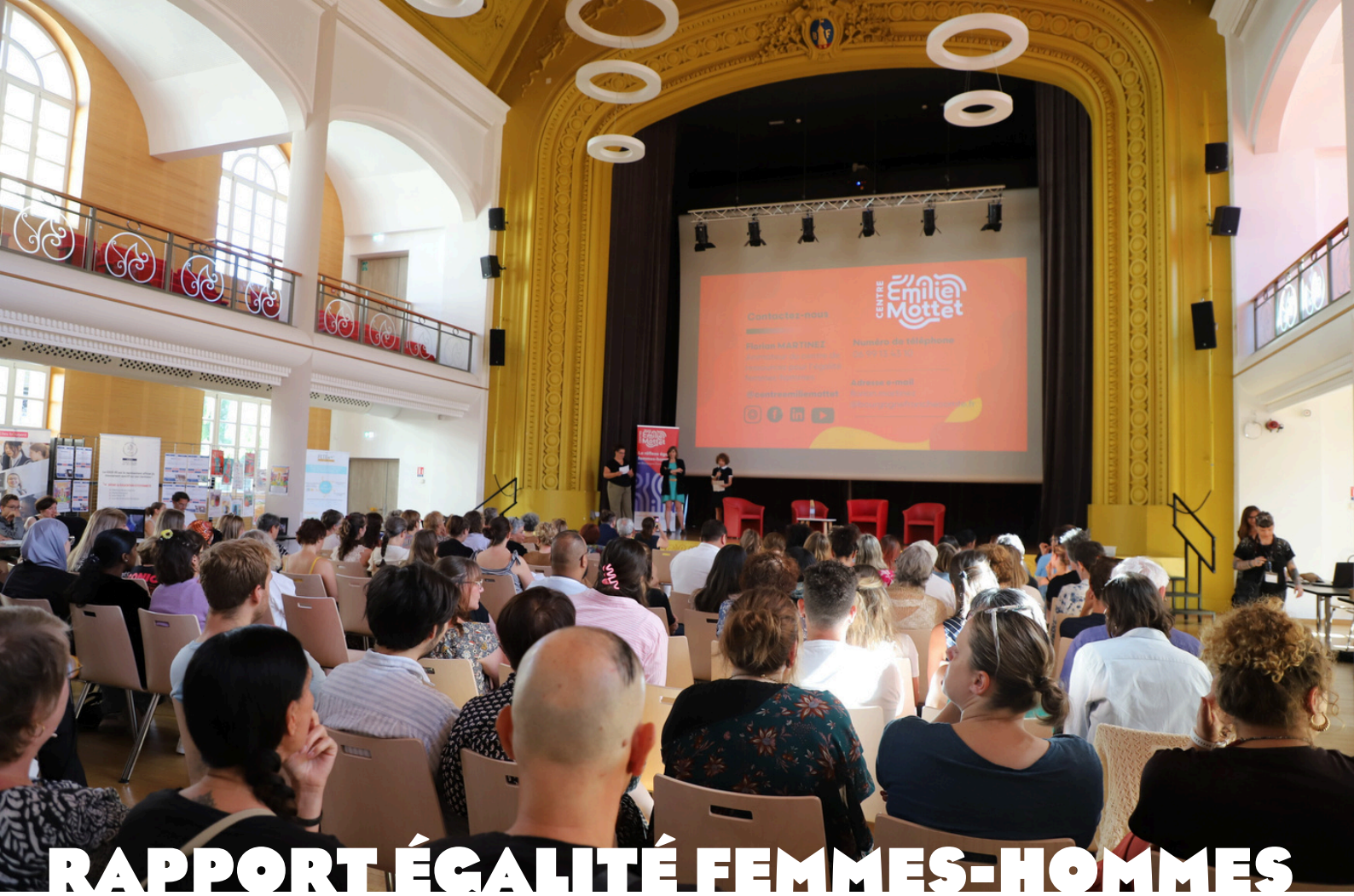
Si personne ne nie que des travaux doivent être menés dans des lycées, la réponse de l'exécutif suscite des interrogations nombreuses. Quelle logique peut expliquer la proposition d'un prêt de 4 milliards d'euros aux Régions quand le Gouvernement baisse les dotations des collectivités dans le même temps ?

« L'État cherche à se défausser sur les régions, en essayant de majorer la part bâtimentaire dans les revendications au détriment des autres aspects que sont Parcoursup, les conséquences de la réforme Blanquer, le non-remplacement des professeurs. Ce n'est pas avec ça qu'on va calmer les ardeurs lycéennes. »

Jérôme Durain



Lycée Jacques Amyot - Auxerre



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Lancement du Émilie Mottet Tour

Le rapport annuel pour l'égalité femmes-hommes présente cette année une dimension nouvelle avec l'intégration de la prise en compte de la santé des femmes dans le plan égalité professionnelle 2026-2028.

Intégrer la dimension genrée dans la prévention des risques doit devenir la norme alors que nous savons aujourd'hui combien les politiques de santé ont été historiquement conçues par et pour les hommes. La prévention contre les cancers féminins, ou le soutien à l'allaitement font ainsi partie des premières mesures enclenchées en 2026.

Malgré l'austérité budgétaire que nous subissons, l'engagement de la Région pour promouvoir l'égalité et lutter contre les violences sexistes et sexuelles reste intact.

À quelques jours du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, plusieurs opérations viendront marquer cette assemblée : clôture du Emilie Mottet Tour à Dijon à partir de 9h30 en Salle François Patriat à l'hôtel de Région.



Échanges dans le cadre du Émilie Mottet Tour

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Contact presse :
Théo Carmona
theo.carmona@bourgognefranchecomte.fr
Laure Hubidos
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr